Cfdt: SANTÉ SOCIAUX
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 123 du 3 avril 2020

Covid-19
Confinement des personnels en EHPAD

Depuis quelques jours, nous constatons qu'un certain nombre de professionnel·le·s d'EHPAD, sous l'impulsion de leur direction, accepte de se confiner dans leur établissement pour assurer la sécurité des résident·e·s.

Ce dispositif est encouragé par le ministre des Solidarités et de la Santé et le Premier ministre, au mépris des règles d'hygiène élémentaires, du respect des gestes barrières et de la législation sur le temps de travail.

Contact :
Evelyne Rescanières
Secrétaire générale
TEL : 06 19 74 58 66
erescanieres@sante-sociaux.cfdt.fr

Encore une fois, la CFDT santé-sociaux note que les personnels n'ont d'autre choix que de se sacrifier pour faire face aux insuffisances du système.

Si les professionnel·le·s possédaient les EPI suffisants, s'ils avaient accès au dépistage et à du renfort de personnel, ils ne seraient pas contraints de se confiner.

La CFDT santé-sociaux dénonce cette situation inacceptable et illégale et demande au gouvernement de la faire cesser immédiatement.